



Six cabinets sur la cession du groupe Printemps à des investisseurs qataris

La société Divine Investments SA (Disa), détenue par des investisseurs privés qataris, a acquis le groupe Printemps le 31 juillet 2013 auprès de Deutsche Asset & Wealth Management et du groupe Borletti, respectivement actionnaires à 70 % et à 30 % du distributeur. Après avoir reçu l'approbation de l'Autorité de la concurrence, Disa a obtenu le 9 août du TGI de Paris que le comité central d'entreprise du groupe soit débouté de sa demande de reprise de la procédure d'information et consultation. La cession du groupe Printemps est donc définitivement validée. Disa entend poursuivre le développement du groupe à Paris et en province et contribuer à son rayonnement à l'international. Disa était conseillé par **Baker & McKenzie**, avec **Eric Lasry**, associé, **Hugo Sanchez de la Espada**, local partner, et **Caroline Chevillard** en corporate, **Marc Mariani**, associé, en immobilier et financement, assisté par **Pierre-Marie Ouchet**, local partner en financement, **Christine Daric**, associée, en fiscal, **Christine Artus-Jegou**, local partner en droit du travail, ainsi que **Thomas Oster**, counsel, en concurrence. Deutsche Asset & Wealth Management avait pour conseil **King & Spalding**, avec **Benoît Marcihacy**, associé, **Alexandre Couturier**, counsel, et **Blandine Hugon-Pagès** en M&A et immobilier, tandis que **Bird & Bird** s'est chargé du social, avec **Alexandra Stocki**, associée, et que **Wilkie Farr & Gallagher** est intervenu sur les aspects concurrence, avec **Jacques-Philippe Gunther**, associé. **Darrois Villey Maillot Brochier** conseillait le groupe Borletti, avec **Olivier Diaz** et **Olivier Huygues Despointes**, associés, et **Bruno Nogueiro** en M&A, ainsi que **Christophe Ingrain**, associé, et **Aurélien Nicodeau**, en contentieux. Le groupe Printemps était accompagné par **Freshfields Bruckhaus Deringer**, avec **Vincent Daniel-Mayeur**, associé, en fiscal, et **Gwenn Senlanne**, associée, en droit du travail.

DISA s'offre le Printemps : plusieurs cabinets sur l'opération

Le groupe Printemps passe dans le giron qatari. Suite au feu vert de l'Autorité de la concurrence obtenu fin juillet dernier, Divine Investments SA (DISA), société d'investissements luxembourgeoise détenue par des intérêts privés du Qatar, a finalisé le rachat de la chaîne française de grands magasins pour un montant total qui avoisinerait les 1,6 milliard d'euros. Une acquisition réalisée auprès de la division de gestion d'investissements immobiliers de Deutsche Asset & Wealth Management (ex REEF Real Estate), qui possédait 70 % des parts du groupe, et de la société italienne Borletti, qui en détenait pour sa part 30 %. Le but ? Permettre le rayonnement à l'in-

ternational de ce fleuron de la mode et du luxe à la française.

Baker & McKenzie conseillait DISA avec **Éric Lasry**, associé, **Hugo Sanchez de la Espada**, local partner, et **Caroline Chevillard** en M&A, **Marc Mariani**, associé, et **Pierre-Marie Ouchet**, local partner, en financement, **Christine Daric**, associée, en fiscal, **Christine Artus-Jegou**, local partner, en droit du travail, et avec **Thomas Oster**, counsel, en concurrence.

Freshfields accompagnait, pour sa part, le groupe Printemps avec **Vincent Daniel-Mayeur**, associé, et **Bertrand Lacombe** en fiscal, et avec **Gwen Senlanne**, associé, et **Émilie Dubreil** en droit du travail.

De son côté, Darrois Villey Maillot Brochier assistait le groupe Borletti avec **Olivier Diaz** et **Olivier Huyghues Despointes**, associés, et **Bruno Nogueiro** en corporate, et avec **Christophe Ingrain**, associé, et **Aurélien Nicodeau** pour les aspects contentieux.

Enfin, Deutsche Asset & Wealth Management était représenté par King & Spalding avec **Benoît Marcilhacy**, associé, **Alexandre Couturier**, counsel, et **Blainline Hugon-Pagès** en M&A et immobilier, par Willkie Farr & Gallagher en concurrence avec **Jacques-Philippe Gunther**, associé, et **Marion Bailly**, ainsi que par Bird & Bird en droit social avec **Alexandra Stocki**, associée. ■

Trois cabinets sur le rachat du pôle administration de biens de Tagerim par Foncia

Le groupe Foncia, premier administrateur de biens en France, renforce son réseau comptant actuellement près de 600 agences en reprenant l'ensemble du pôle administration de biens du groupe Tagerim, huitième acteur du marché français de l'habitat. Foncia met ainsi la main sur 17 agences, réunissant environ 500 collaborateurs, un chiffre d'affaires de 46 millions d'euros environ et quatre principaux domaines de compétences : la gestion de copropriétés, la gestion locative, la location et la transaction de biens. Objectif : permettre à Foncia de renforcer son implantation dans les zones stratégiques occupées par Tagerim, en particulier dans le sud de la France.

Foncia était conseillé par DLA Piper avec **Michel Friehe**, associé, et **Matthieu Lampel** en corporate, **Guillaume Valois**, associé, et **Géraldine Péchiné** en fiscal, **Philippe Danesi**, associé, et **Stéphanie Schindler** en droit social, et avec **Lionel Rosenfeld**, associé, en immobilier, ainsi que par Mayer Brown en financement avec **Patrick Teboul**, associé, et **Maud Bischoff**. CMS Bureau Francis Lefebvre accompagnait, pour sa part, Tagerim avec **Philippe Rosenpick**, associé, **Alexandre Delhaye** et **Emmanuelle Brunel** en corporate, et avec **Lionel Lenczner**, associé, et **Anne-Sophie Rostaing** en fiscal.

Meetic et Match.com convolent en justes noces : Skadden et Bredin sur l'opération

Les sites de rencontres en ligne auront donc bel et bien permis d'aboutir à un mariage : le leur. Suite à son acquisition, pour un montant de 29,5 millions d'euros, de la participa-

tion de 6,7 % détenue par le fondateur Marc Simoncini dans son homologue européen Meetic, l'américain Match.com, leader mondial des sites de rencontres sur Internet, a en effet annoncé le 25 septembre dernier son intention de lancer une OPA simplifiée sur le solde des actions Meetic en circulation, au prix unitaire de 18,75 euros. Cette dernière transaction fait ressortir une prime d'environ 51 % par rapport au cours de clôture de l'action Meetic le 24 septembre 2013, et valorise le groupe à plus de 437 millions d'euros.

Skadden accompagne Match.com avec **Pascal Bine**, associé, **Alexander Crosthwaite** et **Dimitri Ramniceanu**.

Bredin Prat représente, pour sa part, le fondateur de Meetic, Marc Simoncini, avec **Sébastien Prat**, associé, **Elsa Fraysse**, counsel, et **Simon Lange**.

Fidal, CMS BFL et Proskauer sur le tour de table de Cap Cinéma

Le groupe Cap Cinéma, cinquième exploitant de multiplexes en France, a procédé à une réorganisation capitalistique. Dans ce cadre, le groupe a réalisé un tour de table de près de 15 millions d'euros qui a vu la sortie des deux FCPR de Bpifrance Investissement, Patrimoine & Création et le fonds de co-investissement Direct, au profit de l'entrée d'un nouvel investisseur au capital de Cap Cinéma, à savoir la société de gestion de fonds de capital investissement NextStage.

Fidal conseillait Cap Cinéma avec **Dominique Lemaire**, directeur associé.

CMS Bureau Francis Lefebvre assistait, pour sa part, NextStage avec **Arnaud Hugot** et **Cécile Leclerc**.

De son côté, Proskauer agissait aux côtés de Bpifrance Investissement avec **Caroline Chabrerie**, associée, et **Elsa Dufaut**. ■